

Je devins particulièrement intime,—dirais-je?—avec notre regretté collègue en 1924 et 1925. Le colonel Cantley était un homme de principe; une fois qu'il avait pris une décision, il était prêt à combattre,—non pas jusqu'aux conséquences extrêmes, mais dans la mesure nécessaire pour soutenir ses convictions. Je n'oublierai jamais la correspondance que nous avons échangée dans ces jours difficiles. Ses lettres m'encourageaient et m'ont aidé à prendre une décision sur l'attitude que je devais adopter en un autre endroit au sujet d'une importante question qui nous intéressait vivement tous deux. A partir de ce moment-là, nous sommes devenus bons amis, en cet autre endroit et ici. Nous ne discutons pas les questions sur lesquelles nous ne pouvions nous entendre, et nos rapports personnels étaient tels que, à mon sens, la Nouvelle-Ecosse en particulier et le pays dans l'ensemble perdent, avec le décès de cet éminent personnage, un de leurs grands citoyens.

On me permettra de conclure l'hommage sincère que je rends à la mémoire de mon vieil ami par une citation qui résume bien la situation qu'occupait le colonel Cantley dans la vie commerciale et politique du pays:

Lives of great men all remind us
We can make our lives sublime
And, departing, leave behind us
Footprints on the sands of time.

A titre de néo-écossais et d'ancien ami du colonel Cantley et de sa famille, j'exprime à ses parents non seulement en mon propre nom mais au nom de mes collègues de la Nouvelle-Ecosse qui siègent des deux côtés de la Chambre, nos sincères condoléances dans la dure épreuve qui les frappe.

L'honorable FELIX P. QUINN: Honorables sénateurs, je tiens moi aussi à rendre hommage à la mémoire de nos regrettés collègues, particulièrement à celle de mon ancien voisin de siège et collègue de la Nouvelle-Ecosse, l'honorable colonel Thomas Cantley.

Comme l'a fait remarquer l'honorable sénateur de Lunenburg (l'honorable M. Duff) le colonel Cantley était un personnage de marque dans la vie industrielle et commerciale de la Nouvelle-Ecosse. Ses intérêts n'étaient pas limités à sa province natale mais s'étendaient à tout le Canada. Nous connaissons bien la contribution qu'il apporta à l'exploitation des mines et des aciéries de la Nouvelle-Ecosse, et l'honorable leader du gouvernement (l'honorable M. King) ainsi que l'honorable leader de ce côté-ci de la Chambre (l'honorable M. Ballantyne) y ont fait allusion. On peut dire que le colonel Cantley est un des piliers du Canada. Il nous faut au pays des hommes de sa trempe, car dans le passé, ce sont de tels hommes qui ont donné son essor au Canada. Homme de prin-

cipes, le colonel Cantley soutenait ses convictions avec intrépidité. Comme l'a dit l'honorable sénateur de Lunenburg, une fois que notre regretté collègue avait pris une décision, il la défendait sans broncher.

Le colonel Cantley participa activement à la vie politique de sa province natale. Il entra à la Chambre des communes en 1925,—la même année que moi,—fut réélu en 1926 et de nouveau en 1930. Lui et moi nous avons été nommés au Sénat en même temps et j'ai toujours eu à me féliciter de mes rapports avec lui. Il est regrettable qu'un accident lui ait altéré l'ouïe, ce qui l'empêchait de prendre part à nos délibérations. Autrement, vous l'auriez souvent entendu. Comme l'a dit l'honorable sénateur de Lunenburg, le colonel Cantley était toujours prêt à aider autrui de ses conseils et je puis vous assurer qu'ils étaient excellents.

Je tiens à m'associer aux honorables sénateurs qui ont pris la parole avant moi pour exprimer aux parents de notre regretté collègue nos sincères condoléances dans la dure épreuve qui les frappe.

TRAVAUX DU SÉNAT

AJOURNEMENT

L'honorable C. C. BALLANTYNE: Honorables sénateurs, l'honorable leader du Gouvernement m'a fait entendre que demain, une fois proposée et appuyée l'adresse en réponse au discours du trône, le Sénat s'ajournera jusqu'à mardi prochain et qu'à ce moment les autres honorables sénateurs qui le désirent prendront la parole.

L'honorable M. KING: Les travaux dont la Chambre est saisie sont presque entièrement limités aux questions qui ont nécessité la convocation de la présente session. Il s'agit de la conférence internationale qui aura lieu à San-Francisco et qui est venue sur le tapis depuis le dernier ajournement. Le Gouvernement doit aussi demander et obtenir des crédits provisoires qui permettront d'administrer le pays dans l'intervalle entre la dissolution du présent Parlement et les élections générales qui seront suivies de la convocation d'un nouveau Parlement. On ne se propose pas d'établir de comités permanents au cours de la présente session. Je crois qu'il n'y aura que peu de travail et nous n'aurons pas à étudier de bills d'intérêt privé. J'ai cru bon d'annoncer cela car on pouvait se demander s'il faudrait accepter et examiner des mesures législatives d'intérêt privé. En général, il est sage que le Parlement se consacre à l'étude des questions mentionnées dans le discours du trône afin qu'il puisse terminer ses travaux avant la fin de son mandat. Nous nous ajour-